

## Mardi 16 juin 1523

< A Clerval, *op. cit.*, pp. 356-357. Delisle, XX, ff° 92 v°-93 v°.

[Voir le document associé page 129 r°](#)

Note 20 : affaire Berquin, note 18.

Note 21 : le 16 juin, le doyen et 5 maîtres allèrent demander au chancelier de faire publiquement brûler les livres de Luther : ce que le chancelier promit de faire exécuter par les officiers du roi au Parlement.

Note 22 : affaire Berquin

L'affaire Berquin occupa tant la Faculté qu'elle ne reprît l'examen de l'affaire Lefèvre que le 27 juin, une fois achevée l'affaire Berquin.

< Delisle

Ordre du jour : examen de publications suspectes, telles que les écrits de Jacques Le Fèvre sur les Evangiles, et certains ouvrages d'Erasmus & Berquin.

Décisions :

- livres et cahiers de Berquin, envoyés à la Faculté par le Parlement, partagés entre des commissaires suivant état dressé par le bedeau.
- commissaires examineront d'urgence, en parleront à leurs collègues de leur voisinage.
- Surlendemain à 7 heures du matin devait comparaître Gilles Delff pour soumettre rapport sur *De abroganda missa privata*.
- Même jour le doyen, avec 5 maîtres, irait trouver le chancelier et le supplierait de mettre à exécution les ordres du roi pour le brûlement public des écrits de Luther, pour effrayer les sectateurs de la nouvelle doctrine.

Seconde séance → condamnation du *De usu et efficacia missae*

*De usu et efficacia missae*

« *Liber de usu et efficacia missae, non quotatus neque signatus : de missa temerarie et ignoranter loquitur et tractat, rituique Ecclesiae catholicae ac omnium sanctorum doctrinae impie detractat [derogat ?]* » (D'Argentré, tome I, pars 2, p. 405 ; tome II, part. I, page XII).

*Index*, # 143, d'où aucun exemplaire connu sous ce titre.

Figure dans *Catalogue* de 1544.

Sans doute un ouvrage (de Berquin ?) s'inspirant du *De abroganda missa privata Martini Lutheri Sententia...* Wittemberg, 1522.

4 édition en 1522 selon Benzing, # 997-1000 (dont 1 à Strasbourg)